

à la prudence : en effet, cette réalisation d'une portée vraiment historique ne constitue qu'un début.

L'instauration d'une paix globale et durable au Moyen-Orient se heurte toujours à de nombreux obstacles. Le Canada continuera d'unir ses efforts à ceux de toutes les parties et saisira l'occasion créée par la réalisation d'aujourd'hui afin qu'on arrive à des succès similaires pour ce qui est des autres volets du processus de paix.

Ce faisant, nous nous devons de tenir compte des façons de voir de la Syrie, du Liban et de la Jordanie, qui n'ont pas encore conclu avec Israël un accord du type de celui qui a été signé aujourd'hui.

J'ajouterais que, dans le cadre des efforts qu'il ne cesse de déployer pour faire participer les divers protagonistes aux négociations de paix multilatérales, le Canada accueille en ce moment à Sydney, en Nouvelle-Écosse, un colloque sur le Renforcement de la confiance. Ce colloque relève du Groupe de travail sur le contrôle des armements et la sécurité régionale. Il s'est ouvert hier et se terminera demain.

Je tiens à souligner que le Canada maintiendra sa participation active au processus de paix, particulièrement aux négociations multilatérales, à titre de président du Groupe de travail sur les réfugiés qui se réunira à Tunis du 12 au 14 octobre.

Une bonne partie de notre action se concentrera sur ce groupe qui, peut-être plus que tout autre parmi les groupes multilatéraux, traite de la dimension humaine de la séparation des familles palestiniennes et du chômage dans les camps.

Un aspect de l'accord signé aujourd'hui revêt une importance cruciale : je fais allusion ici à l'espoir qu'il a suscité parmi les parents et les amis, l'espoir qu'ils pourront se revoir et que l'activité économique rendue possible par la paix créera des emplois.

Ce que beaucoup estimaient être inimaginable s'est produit aujourd'hui. Le soutien nécessaire au maintien de la paix peut paraître une tâche tout aussi difficile à accomplir. Nous entendons contribuer à relever ce défi.